

GROUPE "FLORANGE POUR TOUS"

Quand le gouvernement luxembourgeois encourage fortement la création de nouveaux emplois industriels sur son territoire, on serait tenté de croire que l'administration française fait, elle, tout pour en détruire...

Cette vérité ici affirmée pourrait paraître exagérée. En réalité, en observant de près les conséquences attendues du projet de l'autoroute A31bis, elle prend tout son sens !

Certes, il y a des mots rassurants des services de l'Etat qui nous amènent à croire que nos territoires ont un intérêt, notamment économique, à accueillir cette infrastructure.

En réalité, il n'en est rien quand des entreprises de la Z.I. Sainte-Agathe sont aujourd'hui empêchées dans leur développement, voire en sursis d'expropriation pour l'avenir. **Plusieurs centaines d'emplois sur notre territoire sont en jeu.**

Plus que jamais nous nous devons de bien appréhender l'ensemble des conséquences du **NON-SENS** que représente le tracé F4 Florangeois de l'A31bis selon les modalités proposées par l'Etat.

Notre territoire n'est pas un sous-territoire de la France ! C'est pourquoi, si l'obsession des services de l'Etat devait aboutir à ne retenir que le passage par Florange pour relier l'A30 et l'A31, les élus du territoire exigeraient, comme l'ont exprimé les Présidents des deux Communautés d'Agglomération du Thionvillois, Pierre CUNY et Michel LIEBGOTT, devant le Préfet Monsieur MARTIN et le Sous-Préfet Monsieur BONNET, lors de leurs vœux respectifs, un passage par Florange sans nuisance, à savoir, en tunnel souterrain (et non en tranchées couvertes comme prévu dans le tracé F4) sous la zone urbanisée reliant directement et intégralement l'A30 depuis l'échangeur n°2, à l'A31 au niveau de l'échangeur n°42.

Nos ingénieurs savent réaliser de telles infrastructures à Versailles, Paris, Lyon et Marseille ! Des difficultés de faisabilité ne pourraient être évoquées ! De la même manière, le financement ne saurait être un obstacle compte tenu de la recette fiscale encaissée par l'Etat français grâce aux travailleurs frontaliers.

Concomitamment à cette première exigence, serait ordonnée la levée immédiate des toutes les contraintes d'urbanisme rattachées aux quatre tracés étudiés dans le cadre de la concertation publique. **Si ces conditions ne devaient pas être remplies, aucun tracé par Florange ne serait accepté par les élus Florangeois.** A défaut, le tracé F10, qui va de l'échangeur d'Illange jusqu'à l'échangeur du rond-point de l'Etoile, ne pourrait être envisagé que comme une alternative imparfaite et contraignante.

GROUPE "FLORANGE AVENIR"

Le 19 novembre dernier, les élus de Florange Avenir ont envoyé un courrier au Garant de la Concertation publique sur le tracé de l'A31bis, qui se termine en février 2019. Florange, particulièrement concernée, n'aura pas eu toute la place qu'elle méritait dans ce débat.

Nous réaffirmons notre opposition à la traversée de notre ville par une autoroute, au regard de l'impact sur l'environnement et les populations : à proximité de lotissements, d'écoles, du collège, dans une zone fortement urbanisée, cela aura un fort impact lié au bruit, à la pollution, avec des conséquences inévitables sur la santé. Ce tracé F4 fera passer au cœur de Florange, sans aucune desserte locale, l'ensemble du transit international et frontalier, dès lors que l'actuelle A31 serait déclassée dans la traversée de Thionville et de Terville. Florange, ville industrielle, ville de transit, n'a

pas besoin de nuisances supplémentaires ! Il faudra y ajouter l'impact forcément négatif sur la valeur foncière des propriétés riveraines.

Aucune mesure sérieuse de protection des populations n'a été étudiée à ce jour. Il y a 10 ans, lors des études sur le Contournement Ouest de Thionville, il n'était prévu qu'une tranchée couverte de 300 à 400 mètres, à proximité des écoles d'Ebange. Aller au-delà exigerait un véritable tunnel, avec de fortes contraintes techniques et financières. Nous craignons que cela ne fasse de cette solution un leurre, destiné uniquement à faire accepter par les populations le tracé F4.

Outre les exigences de la mobilité vers le Luxembourg, l'intérêt économique commande qu'une solution autoroutière assure le désenclavement de la zone portuaire, ce qui nous conduit à privilégier le tracé F10,

accompagné de l'achèvement du « triangle de Richemont ». Nous réitérons également notre ferme opposition à l'instauration d'un péage sur l'A31 bis, qui pénaliserait les travailleurs frontaliers, incitant à traverser les rues de la ville : une double peine pour les Florangeois !

Suite à la démission de Marie AQUE pour raisons personnelles, Marylène HOFER, présidente de Florange Avenir, a rejoint notre groupe au conseil municipal depuis le 20 septembre dernier. Elle siège à la commission des travaux, au sein du conseil d'administration du CCAS ainsi qu'à la commission d'appel d'offres.

Pour prendre contact avec notre groupe et Philippe TARILLON : contact@florangeavenir.fr.

Consultez notre site internet www.florangeavenir.fr et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/florangeavenir/>